

28 Février 2019

**A l'attention
de Monsieur le Premier ministre
Edouard Philippe
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris
FRANCE**

Jean-Philippe Azoulay
Director General
(+ 32) 2 663 15 55
jean-philippe.azoulay@ecpa.eu

Monsieur le Premier ministre,

Nous vous écrivons au nom des représentants Européens des entreprises du secteur de la protection des plantes.

Nous faisons référence au courrier de nos collègues de l'UFS, de la FNAMS et de l'UIPP, en date du 27 Février 2019, vous demandant de soutenir l'article 8 bis B tel qu'adopté par le Sénat dans le projet de loi PACTE. Cet article abroge la disposition votée dans la loi EGALIM, qui modifiait l'article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime.

Nous faisons référence également à notre précédent courrier, en date du 16 Novembre 2018, qui vous faisait part de notre préoccupation concernant cette disposition.

Nous souhaitons vous rappeler notre inquiétude concernant cette disposition, et vous faire part de notre vœu que vous soutiendrez son abrogation, et donc que vous soutiendrez l'article 8 bis B tel qu'adopté par le Sénat

Nos entreprises fonctionnent selon des critères globaux en terme d'investissement en capacité productive et en recherche et développement, et une telle disposition réduirait de manière importante l'attractivité de la France. Elle aurait également un effet désastreux sur toute la filière semencière nationale, aujourd'hui leader mondial.


D'autre part, il est fort probable que cette disposition serait contre-productive par rapport au but recherché. Elle n'améliorerait pas la sécurité mais ne ferait que déplacer les productions vers d'autres pays.

Nous espérons, Monsieur le Premier Ministre, que vous soutiendrez l'article 8 bis B tel qu'adopté par le Sénat dans le projet de loi PACTE, afin de maintenir l'attractivité de la France pour nos entreprises.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de nos salutations respectueuses.



Jean-Philippe Azoulay
Directeur Général



Eric Dereudre
Président